

LE RÔLE DE LA RECHERCHE



Par Benoît Prévost, Professeur en Economie du Développement, maître de conférences à l'Université de Montpellier 3, spécialiste de développement local.

Cet article a été publié pour la première fois en décembre 2022 dans le livret "Création d'une Coopérative de transition écologique en Haute Vallée de l'Aude", édité suite à l'Université Ephémère organisée par la CTE Audyssées et la Fondation Zoein en novembre 2021 dans l'Aude.

La mise en place du dispositif de recherche-action sur le RTE (*ndlr : Revenu de Transition Ecologique*) en Haute Vallée de l'Aude est le fruit d'un travail commun qui s'est mis en place au sein du PTCE 3.EVA (*ndlr : Pôle territorial de coopération économique, à l'origine de la CTE Audyssées, et 3.EVA pour Ensemble Expérimenter et Entreprendre en Haute Vallée de l'Aude*) entre Joëlle Chalavoux, porteuse des initiatives participatives incluant les petits porteurs de petits projets, trop souvent marginalisés, et Benoît Prévost, qui a accompagné le PTCE dès son montage. A ce titre, le PTCE 3.EVA était l'un des rares en France à inclure une dimension « recherche » significative, ce qui a permis un suivi du fonctionnement de la dynamique coopérative, de ses avantages et...de ses limites.

C'est d'ailleurs la convergence sur certaines limites, et en particulier la prise en compte des dimensions écologiques du développement local, qui a favorisé les synergies sur le RTE : **une volonté commune d'inclure les porteurs de projets non pas tant comme « public cible » que comme membres à part entière d'une dynamique collective** dans laquelle s'opère la mise en commun de connaissances et de compétences spécifiques conduisant à l'émergence de savoirs partagés. Dans la lignée des thèses défendues par John Dewey, les valeurs de l'éducation populaire et ses vertus démocratiques sont au cœur de la démarche de recherche-action mise en place dans le cadre de l'APCTE (*ndlr : Association de Préfiguration d'une Coopérative de Transition Ecologique*) : **permettre à chacun de contribuer à un commun de connaissances et de compétences** qui, en retour, nourrit chacun et lui permet, par l'action collective, de s'émanciper et de participer à la vie démocratique locale.

C'est grâce à ce contexte que l'impulsion proposée par Sophie Swaton autour de la notion de Revenu de Transition Ecologique a pu trouver un écho volontaire. Les interactions avec Zoein et son conseil scientifique permettent un dialogue régulier assurant **la comparaison des connaissances co-produites sur les différents terrains d'expérimentation**. Le travail en réseau assure ainsi un double mouvement:

1. d'une part, la comparaison des expériences locales permet d'en saisir à la fois l'essence commune et les spécificités, tout en travaillant à la compréhension des mécanismes susceptibles de favoriser leur succès et de devenir des principes généraux pour participer à l'essaimage du RTE ;

2. d'autre part, la volonté **de produire des données scientifiques sur les expérimentations est au service d'un plaidoyer sérieux et étayé auprès des pouvoirs publics** dont la participation est aujourd'hui encore indispensable pour impulser les expérimentations.

La recherche-action agit à deux niveaux dans l'APCTE (et les statuts de la CTE (*ndlr : Coopérative de Transition Ecologique*) viendront confirmer cette place). En premier lieu, l'objectif est de suivre les dynamiques de la mise en place du RTE :

– d'en analyser **les problématiques organisationnelles** (quelles modalités de fonctionnement internes sont les plus pertinentes) **et institutionnelles** (quelles relations avec les collectivités et avec les différents dispositifs de lutte contre l'exclusion, de préservation de la biodiversité, etc.) ;

– d'en analyser **le modèle économique** et contribuer à son amélioration ;

– d'en évaluer les résultats pour pouvoir défendre des arguments scientifiques vis-à-vis des financeurs potentiels et justifier de la pertinence des actions menées.

Ensuite, la recherche-action a montré qu'elle pouvait jouer **un rôle direct dans l'obtention de financements qui ont permis la mise en place de RTE** grâce à la réponse à des Appels à projets (AAP), en particulier auprès de la Fondation de France. L'agroécologie et l'agroforesterie ont été les premières thématiques financées, en cohérence avec les objectifs environnementaux identifiés lors des premières grandes réunions publiques de concertation sur les enjeux auxquels pouvait répondre le RTE.

Les AAP ne peuvent pas être un financement pérenne mais permettent d'amorcer les financements en démontrant la capacité de la CTE à conduire des projets territoriaux pertinents, complémentaires de ce que mettent en place les autres structures partenaires en Haute Vallée de l'Aude (comme la Maison paysanne, par exemple).

Ils permettent également **la mise en place de réelles logiques participatives impliquant les porteurs de projets comme contributeurs de recherche** : accompagner leur formation à la fois en tant que paysans en transition mais aussi en tant que porteurs d'expériences qui viennent nourrir la recherche. Cet élément est primordial : les principes généraux pour mettre en œuvre la transition ont été clairement définis par la recherche depuis plus de vingt ans mais c'est leur application concrète qui fait trop souvent défaut. Travailler communément à la production d'un savoir scientifique sur la mise en œuvre effective de la transition, à l'échelle des acteurs et de leurs territoires, est l'étape décisive qui permettra de défendre politiquement et institutionnellement les ruptures radicales qu'impose la transition. Une recherche-action impliquée et assumant pleinement son rôle d'accompagnement des acteurs et des territoires, tout autant que ses objectifs de transformation sociale, est, d'après moi, au cœur de la démarche du RTE.